

# BASAMID<sup>®</sup> GRANULE



Pour lutter contre les champignons et nématodes du sol

Composition	Dazomet 97% (ou 970 g/kg)
Formulation	Microgranulé (MG)
A.M.M	N° 6800403

## Mode d'action - Propriétés

**BASAMID<sup>®</sup> GRANULE** est un désinfectant du sol à usage professionnel. Il s'utilise sur sol nu, à l'écart de toutes plantations. Dans le sol, sous l'influence de la température et de l'humidité, **BASAMID<sup>®</sup> GRANULE** se décompose en plusieurs substances gazeuses qui assurent la désinfection. L'action de **BASAMID<sup>®</sup> GRANULE** s'exerce sur les parasites présents dans la zone désinfectée.

## Usages et doses homologués

**BASAMID<sup>®</sup> GRANULE** est homologué en traitement du sol en vue de l'implantation des usages suivants :

Cultures	Cibles	Dose d'emploi - Nombre maximum d'applications	D.A.R.
Cultures fruitières	Champignons pythiacées  Champignons autres que pythiacées  Nématodes	500 kg/ha (= 50 g/m <sup>2</sup> )  1 application / parcelle tous les 3 ans	Non applicable
Petits fruits <i>(cassissier, myrtillier, groseillier, sureau noir, airelle, cynhorodon,, azerolier, framboisier, mûre, mûre des haies)</i>			
Vigne			
Fraisier			
Carotte - <u>Plein champ uniquement</u> <i>(carotte, céleri rave, panais, raifort, topinambour et crosne, persil à grosse racine et cerfeuil tubéreux, salsifis)</i>			
Choux feuillus <i>(choux verts type non pommés, choux chinois et autres choux feuillus)</i>			
Concombre <i>(concombre, courgette, cornichon et autres cucurbitacées à peau comestible)</i>			
Epinard - <u>Plein champ uniquement</u> <i>(épinard, feuilles de bette, pourpier)</i>			
Laitue <i>(laitue, chicorée-scarole, chicorée-frisée, mâche, roquette et autres salades)</i>			
Melon <i>(melon, pastèque, potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible)</i>			
Poivron <i>(poivron, piment)</i>			
Pomme de terre pour la production de plants			
Radis			
Tabac			
Tomate <i>(tomate, aubergine)</i>			
Cultures ornementales			
Cultures porte-graine			
Cultures PPAMC non alimentaires et ornements			

D.A.R. : Délai Avant Récolte. L.M.R. : Limite Maximale de Résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

## Recommandations d'emploi

**BASAMID® GRANULE** peut s'employer sur sol en place, sous serre, tunnels ou en plein air, à la dose de 500 kg/ha. Sur terreaux et compost, appliquer **BASAMID® GRANULE** à la dose de 250 g/m<sup>3</sup>.  
Respecter 1 application tous les 3 ans par parcelle.

### Mode d'utilisation

La réussite de la désinfection passe par le **respect strict des opérations suivantes** :

#### 1°) Préparation du sol :

Préparer le sol comme pour un semis. Le sol doit être exempt de mottes et de débris végétaux non décomposés sur toute l'épaisseur de la couche à désinfecter.

#### 2°) Humidité du sol :

Le pourcentage de capacité de rétention d'eau du sol doit être maintenu de préférence à 60-70% : il est recommandé d'obtenir ces conditions deux semaines avant le traitement et jusqu'à l'application, afin que les organismes cibles soient les plus sensibles au fumigant.

#### 3°) Température du sol :

Lors de la désinfection, la température du sol à 10 cm de profondeur doit se situer de préférence entre 12°C et 25°C pour obtenir une désinfection optimale. Ne pas utiliser **BASAMID® GRANULE** lorsque la température du sol à 10 cm de profondeur est inférieure à 8°C ou supérieure à 30°C.

#### 4°) Epannage et incorporation :

L'épandage et l'incorporation de **BASAMID® GRANULE** doivent être réguliers et homogènes sur la surface et la profondeur de sol à désinfecter. Pour l'incorporation, utiliser des appareils de type rotavator et exclure les herse rotatives.

Ne pas appliquer le produit en mélange avec d'autres produits phytopharmaceutiques.

#### 5°) Mise en place du film barrière :

Un film barrière doit être mis en place dès l'incorporation terminée. Celui-ci limite au maximum la volatilisation des gaz actifs et permet ainsi d'optimiser l'efficacité de la désinfection.

**Le sol traité doit rester couvert avec le film barrière pendant au moins 3 semaines.**

Les films LDPE (Low Density Polyethylene Film) d'une épaisseur minimale de 35-40 µm, peuvent se substituer au film barrière, uniquement dans le cadre d'une combinaison avec la solarisation. Dans ce cas, le film doit rester en place 45 jours sous abri et 60 jours en plein champ (temps nécessaire à la solarisation). Il est recommandé d'utiliser un film plastique transparent.

#### 6°) Délai de remise en culture et aération :

Après le retrait du film, un délai minimum d'une semaine est nécessaire pour la remise en culture. Il est recommandé d'aérer le sol par une façon culturale (2 fois à 2 ou 3 jours d'intervalle) en prenant soin de ne pas incorporer et remonter de la terre non désinfectée. L'outil employé pour l'aération doit être propre et désinfecté afin d'éviter toute re-contamination par des agents pathogènes.

**Les cultures pour lesquelles **BASAMID® GRANULE** n'est pas homologué ne doivent pas être implantées moins de 5 mois après l'application du produit.**

#### 7°) Test du cresson :

Un test du cresson doit être effectué avant le semis ou la plantation de façon à s'assurer qu'il n'y a pas de résidus de gaz (MITC) dans le sol qui pourraient engendrer une phytotoxicité sur la culture. Pour le mode opératoire, se reporter à l'étiquette.

### Précautions d'emploi

- En plein air, laisser un espace suffisant entre l'aplomb des végétaux en place et la zone désinfectée pour éviter que des vapeurs ne les endommagent.
- Sous abris, verre ou plastique, l'espace à désinfecter doit être sans culture dans sa totalité. Les cloisons communes avec les autres abris doivent être doublées d'un film plastique pour garantir leur étanchéité.
- Ne pas épandre de fumier, de chaux vive ou de cyanamide calcique peu avant ou après le traitement.
- Ne pas appliquer le produit lorsque la température de l'air ambiant excède 40°C.
- Pour bénéficier aussi longtemps que possible du bienfait de la désinfection, n'apporter que des semences et des plants sains préparés dans des terreaux désinfectés.
- Pendant toute la durée de manipulation du produit, de son application, ainsi que lors des retours sur la parcelle, veiller à porter une tenue de protection complète (vêtement, bottes, gants et masque). Se référer au paragraphe « Equipements de protection individuelle ».
- Conserver le produit dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, dans un endroit sec, bien ventilé et fermant à clé. Conserver à l'abri de l'humidité et à l'écart de l'exposition directe du soleil et des sources d'étincelles. Il est recommandé de ne pas stocker le produit en dehors de la plage de température : -10°C et 40°C.
- Réemploi de l'emballage interdit. Apporter les emballages vidés et pliés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique. Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux. Rapporter les EPI usagés dans un sac translucide, à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

## Equipements de Protection Individuelle

Pour la protection des opérateurs, il est recommandé le port :

- de **gants en nitrile certifiés EN 373-3** pendant le mélange/chargement, l'incorporation du produit dans le sol et la mise en place du film. Lors du retrait du film, le port de **gants en nitrile certifiés EN 374-3** doit être porté.
- d'une **combinaison de travail en polyester/coton (65%/35%)** avec un grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> avec traitement déperlant est recommandé pendant le mélange/chargement, l'incorporation du produit dans le sol et la mise en place du film. Lors du retrait du film, le port d'une combinaison de protection avec une capuche est recommandé. En complément de la combinaison de travail, le port d'un **équipement de protection partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III type PB(3)** pendant le mélange/chargement.
- de **bottes de protection certifiées EN 13832-3** pendant le mélange/chargement et le retrait du film.
- d'une **protection respiratoire certifiée A1P2** (98% de protection) pendant le mélange/chargement, l'incorporation du produit dans le sol, la mise en place et le retrait du film.

## Premiers secours

Consulter la fiche de données de sécurité.

### BASAMID® GRANULE - A.M.M. 6800403

(contient du dazomet)

#### ATTENTION

- H302** Nocif en cas d'ingestion.  
**H315** Provoque une irritation cutanée.  
**H317** Peut provoquer une allergie cutanée.  
**H319** Provoque une sévère irritation des yeux.  
**H335** Peut irriter les voies respiratoires.  
**H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



#### Conseils de prudence

- P261** Éviter de respirer les poussières/gaz/vapeurs.  
**P262** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
**P280** Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
**P284** Porter un équipement de protection respiratoire.  
**P312** Appeler CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
**P501** Eliminer le contenu et le récipient comme un déchet dangereux.

- EUH401** Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.  
**SPe3** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Délai de rentrée : 48h. Porter un vêtement de protection, des gants et des bottes, ainsi qu'un appareil de protection des yeux et du visage.

**RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL : Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.**

Fiche de données de sécurité disponible sur : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) et sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. En cas d'urgence, composer le 15 ou le 112 ou contacter un centre anti-poison. Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude (N°vert 0 800 887 887 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01.72.11.00.03 (Certis Carechem, numéro d'urgence 24h/24h).

Homologation et ® Marque déposée Kanesho Soil Treatment SPRL/BVBA

## Conditionnement

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Sac 20 kg	-	40 sacs = 800 kg	Sac 20 kg

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Distribué par CERTIS Europe B.V. succursale France – N° d'agrément IF01808 : Distribution de Produits Phytopharmaceutiques à des Utilisateurs Professionnels – 5, rue Galilée - 78280 GUYANCOURT – Tél : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55 – [www.certiseurope.fr](http://www.certiseurope.fr) – Version 10.1 - 02/2018